

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE CASABLANCA SETTAT
 PREFECTURE DE CASABLANCA
 COMMUNE DE CASABLANCA
 ARRONDISSEMENT D'ESSOUK HOUR ASSAWDA
 DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES ET ACHATS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°: 03/A.E.A / 2020

SEANCE PUBLIQUE

Le jeudi 13 aout 2020 à 10 h30mn , il sera procédé au siège de l'Arrondissement d'Essoukhour Assawda (salle des réunions du conseil – 2^{ème} étage) à l'ouverture des plis relatifs à l'**appel d'offres ouvert sur offres de prix séance publique N° 03/AEA/2020** lancé au profit de cet arrondissement concernant :**MARCHE ALLOTI POUR L'ACHAT DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES.**

. *Le dossier d'Appel d'offres peut être **retiré** du service des marchés bureau 67 et 68 au siège de l'Arrondissement d'Essoukhour Assawda , sis au n° 484 , BD Mohamed 5 , Quartier Belvédère à Casablanca.

Il peut également être **téléchargé** à partir du portail des marchés de l'état : **www.marchéspublics.gov.ma.**

- **MARCHE ALLOTI EN 5 LOTS POUR L'ACHAT DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES :**

- *Lot n°1 : Insulines flacons (10ml)
- *Lot n°2 : insulines analogues lentes
- *Lot n°3 : insulines analogues rapides
- *Lot n°4 : insulines analogues mixtes
- *Lot n°5 :Perindopril arginine 5mg et Perindopril arginine 5mg+ Indapamide 1,25mg

Le montant des cautionnements provisoires s'élève à :

- *Lot n°1 :4.000,00 dhs (QUATRE MILLE DIRHAMS)
- *Lot n°2 :2.000,00 dhs (DEUX MILLE DIRHAMS)
- *Lot n°3 :1.500,00 dhs(MILLE CINQ CENT DIRHAMS)
- *Lot n°4 :2.000,00 dhs (DEUX MILLE DIRHAMS)
- *Lot n°5 :2.000,00 dhs (DEUX MILLE DIRHAMS)

Le montant des estimations des lots s'élève à :

- *Lot n°1 :219.000,00dhs (DEUX CENT DIX NEUF MILLE DIRHAMS)
- *Lot n°2 :120.000,00dhs (CENT VINGT MILLE DIRHAMS)
- *Lot n°3 :70.000,00dhs (SOIXANTE DIX MILLE DIRHAMS)
- *Lot n°4 :140.000,00dhs (CENT QUARANTE MILLE DIRHAMS)
- *Lot n°5 :144.000,00dhs (CENT QUARANTE QUATRE MILLE DIRHAMS).

Le lieu d'exécution des fournitures : Le bureau municipal d'hygiène a Hay Adil.

**Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

- **les concurrents peuvent :**

1) soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

2) soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés bureau 67 et 68,1er étage au siège de l'Arrondissement d'Essoukhour Assawda, sis au n° 484, BD Mohamed 5, Quartier Belvédère à Casablanca.

3) soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

4) soit les envoyer électroniquement au portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

** Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Pour toute demande de renseignements

sce.marchés.acea@gmail.com